

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice et des libertés

NOR : JUSC1007053A

ARRÊTÉ du 18 mars 2010

portant désignation des membres du jury chargé de procéder aux examens d'accès au stage professionnel d'administrateur judiciaire.

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le titre premier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L. 811-5, R. 811-10 et R. 811-11 ;

Vu l'avis du Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires du 19 novembre 2009 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Le jury chargé de procéder aux examens d'accès au stage professionnel d'administrateur judiciaire est composé ainsi qu'il suit :

Président titulaire : M. Valette (Bernard), premier président de la cour d'appel de Reims ;

Président suppléant : Mme Magueur (Marie-Gabrielle), président de chambre à la cour d'appel de Versailles.

Membres titulaires :

Mme Jourdier (Hélène), conseiller à la cour d'appel de Paris ;

M. Arseguel (Albert), professeur de droit ;

Mme Boulerne (Sandrine), professeur de sciences de gestion ;

Mme Perdereau (Aurélia), administrateur judiciaire ;

M. Picard (Maurice), administrateur judiciaire.

Membres suppléants :

Mme Dabosville (Annie), conseiller à la cour d'appel de Versailles ;

M. Lécuyer (Hervé), professeur de droit ;

Mme Bouaiss (Karima), professeur de sciences de gestion ;

Mme Martinez (Carole), administrateur judiciaire ;

M. Huertas (Xavier), administrateur judiciaire.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 18 MAR. 2010

Pour la ministre d'Etat, garde des sceaux,

ministre de la justice et des libertés

et par délégation :

La sous-directrice du droit économique



Christine GUEGUEN